



France
Faire du bac un tremplin
pour les études
supérieures P. 8

Faire du bac un tremplin pour les études supérieures

— Le bac 2017 débute aujourd'hui alors que l'exécutif envisage une réforme de ce diplôme.

— Emmanuel Macron veut durant son mandat ramener à quatre le nombre d'épreuves finales. L'occasion de repenser l'accès aux études supérieures.

Ce devrait être l'une des dernières éditions « *avant travaux* ». La session du baccalauréat qui s'ouvre aujourd'hui pour les 718 000 candidats intervient en effet dans un nouveau contexte politique, avec un président de la République et un ministre de l'éducation désireux de réformer ce monument national créé par Napoléon.

En ligne de mire, notamment, la lourdeur et le coût de cet examen. Le ministère évoque cette année un montant de 57 millions d'euros. Mais en tenant compte des cours supprimés dans les établissements centres d'examen, le SNPDEN, principal syndicat de chefs d'établissement, avait en 2013 évalué la facture à 1,5 milliard d'euros.

Selon son entourage, le ministre Jean-Michel Blanquer veut éviter toute précipitation. « *Le dossier sera ouvert à partir de la rentrée, avec le lancement d'une concertation. Mais la réforme ne devrait pas s'appliquer en 2018* », indique son cabinet, qui n'exclut pas toutefois « *des inflexions* » dès l'an prochain. Il n'empêche, le candidat Macron a clairement proposé de ramener à quatre le nombre d'épreuves finales. Avec, en corollaire, la probable montée en puissance du contrôle continu.

« Quitte à prendre des risques, il faut en profiter pour repenser l'articulation du bac avec l'enseignement supérieur. »

Dans pareil cas, la valeur du bac resterait-elle la même, quel que soit l'établissement dans lequel on l'a préparé? Pas tout à fait. « *Mais la sélection dans les BTS ou les classes prépa se fait déjà sur la base du dossier scolaire et non des résultats au bac, même s'il faut bien sûr obtenir ce diplôme. Même chose, d'ailleurs, pour l'affectation dans les autres formations par la procédure informatique APB* », relève l'historien de l'éducation Claude Lelièvre. À ses yeux, le risque serait plutôt de voir « *les élèves ou leurs parents faire pression sur les enseignants pour obtenir de meilleures notes dans les matières évaluées en contrôle continu* ».

Sachant que bien des projets de réforme du bac ont dû être retirés sous la pression de la rue, Claude Lelièvre considère que l'exécutif aurait tort de s'engager dans un simple allègement des épreuves finales : « *Quitte à prendre des risques, il faut en profiter pour repenser l'articulation du bac avec l'enseignement supérieur.* »

Une préoccupation que semble partager Emmanuel Macron. Le chef de l'État ne cache pas son souhait d'imposer des « *prérequis* » pour pouvoir entrer à l'université, notamment dans certaines filières universitaires « *en tension* » où faute de sélection, les candidats

sont parfois départagés par tirage au sort. « *Conçu comme le premier grade de l'enseignement supérieur, le baccalauréat est dans les faits devenu, ces vingt ou trente dernières années, un simple diplôme de certification des études secondaires* », observe Michel Richard, le secrétaire général adjoint du SNPDEN. L'urgence, pour lui, consiste à « *réorganiser le bac en fonction des prérequis nécessaires pour réussir dans le supérieur* ».


Comme le suggère Claude Lelièvre, un tel objectif devrait en toute logique « *conduire à supprimer les filières (L, ES, S, etc.) pour proposer au lycée des enseignements modulaires, le nombre de formations dans le supérieur étant infiniment plus grand que celui des séries au bac* ».

« *Il ne faudrait garder en épreuves terminales que les quatre ou cinq matières déterminantes pour l'orientation et l'affectation dans le supérieur* », estime pour sa part Jean-Rémi Girard, secrétaire national à la pédagogie du Snalc. « *Nous proposons de passer ces épreuves plus tôt durant l'année de terminale afin qu'elles comptent dans le processus d'affectation. Il faudrait ensuite mettre à profit le temps restant jusqu'aux grandes vacances pour aider les bacheliers à se préparer à l'enseignement supérieur* », plaide ce syndicaliste enseignant. « *De même, ceux qui ne présentent pas les prérequis – comme quelqu'un qui aurait obtenu 8 sur 20 en physique et voudrait s'inscrire à l'université dans ce domaine – devraient pouvoir bénéficier d'une seconde chance en passant au sein de l'université un examen d'entrée pour la formation souhaitée* », fait-il valoir.

Si l'Unef, l'une des deux principales organisations étudiantes, dé-

nonce déjà la logique des prérequis comme « une sélection qui ne dit pas son nom », l'historien Claude Lelièvre veut croire que « les esprits sont peut-être mûrs pour dé-

passer un statu quo trop souvent synonyme d'échec massif en licence ». **Denis Peiron**

 **sur la-croix.com**
 Retrouvez une vidéo sur qui écrit les sujets du bac.



En juin 2016, à Lille, des élèves passent l'épreuve de philosophie du bac. Thierry Thorel/CIT'images

repères

Le bac en chiffres

718 890 candidats sont inscrits en métropole et DROM pour les épreuves de terminale (+ 3,34 % par rapport à 2016). 53 % présentent le bac général, 28 % le professionnel et 19 % le technologique.

Le plus jeune candidat est une jeune fille de 13 ans, en Guadeloupe.

Le plus âgé a 74 ans.

Les épreuves se déroulent dans 4 411 centres d'examen en France et dans 91 pays étrangers.

170 000 correcteurs seront affectés à la lecture des quatre millions de copies attendues.

Le coût moyen de chaque candidat (indemnisation des frais de déplacement des intervenants, leurs rémunérations, frais d'organisation, etc.) s'élève à 80 €.